



20 août 2026

## SCANDIUM CANADA ANNONCE LA CLÔTURE D'UN PLACEMENT PRIVÉ D'UNITÉS ACCRÉDITIVES DE BIENFAISANCE EN VERTU DE LA DISPENSE POUR FINANCEMENT DE L'ÉMETTEUR COTÉ

*NE PAS DISTRIBUER AUX SERVICES DE PRESSE DES ÉTATS-UNIS NI DIFFUSER AUX ÉTATS-UNIS*

**MONTREAL, QUÉBEC – Scandium Canada Ltée (TSX-V: SCD)** (la « **Société** ») a le plaisir d'annoncer la clôture du placement privé sans l'intermédiaire d'un courtier, précédemment annoncé, au terme duquel la Société a émis un total de 25 000 000 unités accréditives de bienfaisance de la Société (les « **Unités Accréditives** »), au prix de 0,20 \$ par Unité Accréditive, pour un produit brut total de 5 000 000 \$ (le « **Placement** »).

Le produit brut tiré de la vente des Unités Accréditives sera utilisé par la Société pour financer les travaux de forage au diamant, la campagne d'exploration et la collecte d'échantillons environnementaux sur le projet Crater Lake le ou vers le 31 décembre 2027, tel que plus amplement dans le décrit au Document d'Offre (tel que défini cidessous) daté du 18 août 2026.

« Ce financement additionnel de 5 M\$ permettra d'assurer la continuité de la campagne de forage au diamant en cours, visant à confirmer les extensions latérales du gisement TG du projet Crater Lake. La présence actuelle de l'équipement et de l'équipe de forage sur le site nous offre une occasion unique de poursuivre efficacement les travaux tout en optimisant nos coûts. Plus important encore, les résultats de cette campagne pourront contribuer à une mise à jour de l'estimation des ressources minérales et à mieux définir le potentiel d'expansion du gisement », a déclaré Guy Bourassa, chef de la direction.

Chaque Unité Accréditive est composée d'une action ordinaire de la Société (chacune, une « **Action Accréditive** ») et d'un bon de souscription d'action ordinaire de la Société (chacun, un « **Bon de souscription Accréditif** »). Chaque Bon de souscription Accréditif donne droit à son détenteur de souscrire à une action ordinaire de la Société (une « **Action résultant du Bon de souscription** ») à un prix d'exercice de 0,22 \$ par Action résultant du Bon de souscription, à tout moment entre le 20 octobre 2026 et le 20 août 2028.

Les Unités Accréditives ont été émises en vertu de la dispense de financement de l'émetteur coté (la « **Dispense LIFE** ») disponible en vertu de la Partie 5A du Règlement 45-106 sur les dispenses de prospectus, telle que modifiée par la *Décision générale coordonnée 45-935 relative à la dispense de certaines conditions de la dispense pour financement de l'émetteur coté* dans chacune des provinces du Canada. Les Unités Accréditives émises en vertu de la Dispense LIFE à des souscripteurs résidant au Canada seront librement négociables immédiatement en vertu de la législation canadienne applicable en valeurs mobilières.

Le financement a été réalisé auprès d'investisseurs mobilisés par Wealth Creation Preservation & Donation Inc. (WCPD).

Un document d'offre relatif au Placement (le « **Document d'offre** ») est accessible sous le profil de la Société sur SEDAR+ à [www.sedarplus.ca](http://www.sedarplus.ca) ainsi que sur le site Web de la Société à l'adresse [www.scandium-canada.com](http://www.scandium-canada.com).

La clôture du Placement demeure assujettie à l'approbation finale de la Bourse de croissance TSX (la « **TSXV** »).

*Ce communiqué de presse ne constitue pas une offre de vente ni une sollicitation d'une offre d'achat, et il n'y aura aucune vente de titres dans tout territoire où une telle offre, sollicitation ou vente serait illégale, y compris tout titre aux États-Unis d'Amérique. Les titres n'ont pas été et ne seront pas inscrits en vertu de la Loi américaine sur les valeurs mobilières ou de toute loi sur les valeurs mobilières d'un État, et ne peuvent être offerts ou vendus aux États-Unis ou à des personnes des États-Unis ou pour leur compte ou leur bénéfice, sauf s'ils sont inscrits en vertu de la Loi américaine sur les valeurs mobilières et des lois sur les valeurs mobilières des États applicables, ou si une dispense de ces exigences d'inscription est disponible. Les termes « États-Unis » et « personnes des États-Unis » ont le sens qui leur est attribué dans le Règlement S sous la Loi américaine sur les valeurs mobilières*

### **À propos de Scandium Canada Ltée**

Scandium Canada (TSXV : SCD) est une société minière de minéraux critiques et de matériaux avancés qui développe la seule source primaire de scandium en Amérique du Nord à son projet Crater Lake, au Nunavik, au Québec. Par l'entremise de Scalium+, sa filiale de commercialisation en propriété exclusive, la Société met en marché dès aujourd'hui ses alliages aluminiumscandium (Al-Sc) exclusifs, en instance de brevet, ainsi que la gamme d'alliages et de technologies Scalium®, tout en faisant progresser le projet minier Crater Lake pour l'avenir. Cette stratégie à deux moteurs positionne la Société pour ancrer une chaîne d'approvisionnement nordaméricaine sécurisée en scandium et façonner l'avenir de matériaux plus légers, plus résistants et plus durables pour les utilisateurs finaux de la fabrication de pointe, tout en s'engageant à bâtir une économie plus responsable par l'innovation et l'agilité.

### **MISE EN GARDE CONCERNANT LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS**

*Les renseignements contenus dans les présentes comprennent des « informations prospectives » au sens de la législation canadienne applicable en valeurs mobilières. Les informations prospectives comprennent notamment, sans s'y limiter, les déclarations relatives aux activités, aux événements ou aux développements que la Société prévoit ou anticipe qui se produiront ou pourraient se produire dans le futur, y compris, sans limitation, les déclarations concernant l'utilisation envisagée du produit du Placement, la confirmation du potentiel d'extension latérale du gisement TG, l'obtention de l'approbation finale de la TSXV, le traitement fiscal des Unités Accréditatives, l'engagement prévu par la Société concernant les Dépenses admissibles, lesquelles seront renoncées au bénéfice des souscripteurs, l'avancement du projet Crater Lake de la Société, ainsi que toutes les déclarations figurant à la rubrique « À propos de Scandium Canada Ltée » ci-dessus, laquelle décrit essentiellement les perspectives de la Société. De manière générale, mais non systématique, les informations prospectives se reconnaissent à l'emploi de termes tels que « prévoit », « s'attend à », « est prévu », « budget », « planifié », « estime », « projette », « a l'intention », « anticipe » ou « croit », ou par l'emploi de leur forme négative, ainsi qu'à l'emploi de variantes de ces termes ou d'expressions similaires*

*indiquant que certains actes, événements ou résultats « pourraient », « devraient », « seraient susceptibles de », « seront » réalisés, survenir ou être atteints.*

*Ces informations prospectives reposent sur de nombreuses hypothèses que la direction de la Société considère comme raisonnables au moment où elles sont formulées, notamment des hypothèses relatives aux résultats des travaux d'exploration, à la disponibilité du financement, aux marchés des matières premières, aux conditions commerciales ainsi qu'à l'obtention en temps opportun des approbations gouvernementales et réglementaires requises. Toutefois, les informations prospectives comportent des risques et des incertitudes connus et inconnus qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement de ceux exprimés ou sous-entendus dans ces informations prospectives. Ces risques comprennent notamment les risques liés au financement, aux conditions du marché, à l'exploration minière, à la fluctuation des prix des matières premières, à l'obtention des permis et aux enjeux environnementaux, aux activités d'exploitation ainsi que les autres facteurs décrits dans les documents d'information publique de la Société disponibles sur le site de SEDAR+ au [www.sedarplus.ca](http://www.sedarplus.ca).*

*Par leur nature même, les déclarations prospectives comportent des risques et des incertitudes inhérents, tant de nature générale que particulière, et il existe un risque que les estimations, prévisions, projections et autres déclarations prospectives ne se réalisent pas ou que les hypothèses sur lesquelles elles reposent ne reflètent pas l'expérience future. Les déclarations prospectives sont fournies dans le but d'informer les investisseurs des démarches entreprises par la direction afin de développer le projet Crater Lake et, plus généralement, de ses attentes et de ses plans à l'égard de l'avenir. Les lecteurs sont priés de ne pas se fier indûment à ces déclarations prospectives puisque divers facteurs de risque importants et événements futurs pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement des croyances, plans, objectifs, attentes, anticipations, estimations, hypothèses et intentions exprimés dans ces déclarations prospectives. Toutes les déclarations prospectives figurant dans le présent communiqué sont expressément visées par les présentes mises en garde ainsi que par celles figurant dans les autres documents déposés par la Société auprès des autorités canadiennes en valeurs mobilières. La Société décline toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser toute déclaration prospective ou d'expliquer tout écart significatif entre les événements réels subséquents et ces déclarations prospectives, sauf dans la mesure requise par la législation applicable.*

***Ni la TSXV ni son fournisseur de services de réglementation (au sens attribué à ce terme dans les politiques de la TSXV) n'assument quelque responsabilité que ce soit quant à la pertinence ou à l'exactitude du présent communiqué.***

**Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :**

**Scandium Canada Ltée**

Guy Bourassa

Chef de la direction

**Téléphone :** +1 (418) 580-2320

**Courriel :** [info@scandium-canada.com](mailto:info@scandium-canada.com)

**Site web:** [www.scandium-canada.com](http://www.scandium-canada.com)

**LinkedIn:** Scandium Canada Ltd.

**X:** @ScandiumCanada

**Facebook:** Scandium Canada

**Instagram:** @scandiumcanada